



GOUVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*

STRATÉGIE DE LUTTE CONTRE LA POLLUTION PAR LA CHLORDÉCONE « 2021-2027 »

SYNTHÈSE DU BILAN À MI-PARCOURS

STRATÉGIE
CHLORDÉCONE

Ansanm
nou ja ni solisyon

DES SOLUTIONS ET DES OUTILS POUR SORTIR DU RISQUE « CHLORDÉCONE »

Depuis son lancement en février 2021, le Plan Chlordécone IV fait éclore des solutions concrètes et des outils innovants pour sortir du risque lié à la chlordécone. L'ensemble de ces mesures s'inscrit dans une stratégie de long terme pour mieux informer, protéger et réparer. Cette stratégie s'appuie sur une méthode de co-construction, avec l'ensemble des acteurs de terrain pour réévaluer et renforcer en continu les dispositifs, en fonction des besoins et des attentes des populations.

Ce dialogue permanent se traduit par la tenue d'une vingtaine de comités de pilotages, en Martinique, en Guadeloupe et en hexagone depuis 2021. Ces rendez-vous associent chercheurs, élus, associations, services publics, agences de l'Etat et acteurs économiques.

Le budget du Plan Chlordécone traduit cette ambition : initialement fixé à 92 M€ sur la période 2021-2027, celui-ci a été réévalué à 130 M€ en 2023, notamment pour intensifier les travaux de recherche autour de la santé des femmes et des moyens d'accélérer sa dégradation dans l'environnement.

Entre 2021 et 2023, au moins 35,7 M€ de crédits publics ont été engagés.

QR code du Bilan à mi-parcours





Offrir des solutions pour chacun

Le Plan Chlordécone prévoit des solutions pour toutes les personnes potentiellement concernées par la contamination : population générale, publics vulnérables ou acteurs économiques.

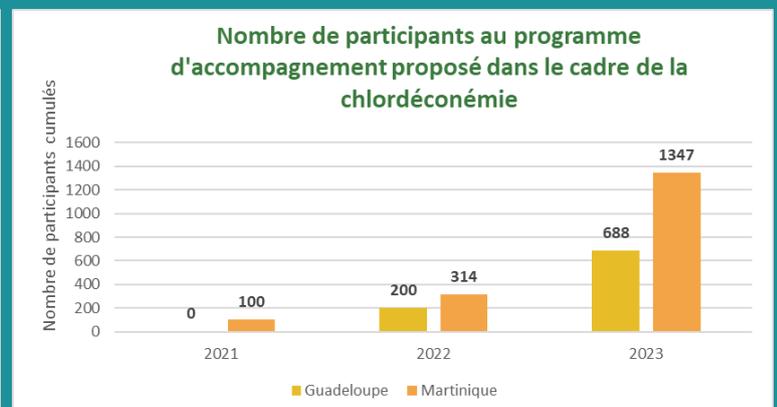
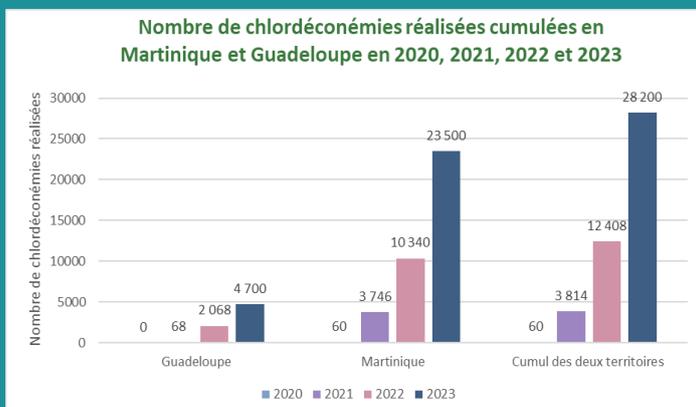
→ Quelles solutions pour les habitants de Guadeloupe et de Martinique ?

- Tous les habitants de Guadeloupe et de Martinique peuvent bénéficier d'analyses gratuites de chlordécone dans le sang (chlordéconémie).

Un parcours d'accompagnement gradué en fonction des résultats d'analyses, est proposé par les Agences Régionales de Santé (ARS) afin d'avoir les outils pour éliminer naturellement la chlordécone de l'organisme. **En effet, il faut 4 à 6 mois environ pour diviser par deux le taux de chlordécone dans le sang, en dehors de toute nouvelle exposition alimentaire.**

Il est possible de réduire son exposition alimentaire sans tourner le dos aux produits locaux. L'accompagnement gratuit vise ainsi à conseiller et orienter les bénéficiaires vers une alimentation sans chlordécone. Afin d'accompagner la population dans le dispositif chlordéconémie, plus de 350 professionnels de santé dont 190 sages-femmes et gynécologues ont été ainsi formés et sensibilisés"

Fin 2023, plus de 28 200 dosages avaient été réalisés avec une tendance nette à l'augmentation depuis 2021 et plus de 2 000 personnes avaient intégré un parcours d'accompagnement personnalisé déployé par les 2 ARS.



- **Tous les habitants de Guadeloupe et de Martinique peuvent également bénéficier gratuitement d'une analyse des sols de leurs jardins.**

L'objectif de ce dispositif est de mesurer le taux de chlordécone dans le sol et dans les produits sensibles, et d'informer les particuliers sur les bons gestes à effectuer pour cultiver, pêcher ou élever leurs animaux en toute sécurité.

Grâce au programme Jardin familiaux (JAFa), plus de 4 300 analyses de sols ont été réalisées depuis 2021. Depuis 2023, l'analyse des produits sensibles, dont les œufs, est gratuite et prise en charge par le plan.

- **Les contrôles des aliments ont été renforcés depuis 2021 pour diminuer au maximum l'exposition des consommateurs.**

Ainsi plus de **12 000 contrôles ont été effectués sur des denrées alimentaires à la production, commercialisation et importation depuis 2021** pour les deux régions, avec un taux de conformité stable et supérieur à 95 % depuis 2017. Il est de 98,2% en 2023.

- **Les contrôles ont également été renforcés autour de la qualité de l'eau potable.**

Au cours des dernières années, la qualité de l'eau distribuée est conforme à plus de 99 % en Guadeloupe et à 100 % en Martinique. **Depuis 2023, le surcoût du traitement de l'eau potable engendré par la pollution à la chlordécone est pris en charge par l'Etat, de façon exceptionnelle et dérogatoire**, dans les 7 stations où ce traitement est nécessaire (six en Guadeloupe et une en Martinique).

- **De nombreuses actions de sensibilisation vers la communauté scolaire sont engagées sous forme de formations, projets et outils pédagogiques**

Plus de 500 éco-délégués et plusieurs centaines de professeurs ont été formés depuis 2021.

- **Une charte d'engagement tripartite entre l'Association des Maires de Martinique (AMM), la préfecture et l'ARS a été signée en mars 2024** pour « Agir ensemble » avec les élus et les acteurs du monde associatif et porter collectivement des initiatives pour « aller vers » les personnes les plus exposées et vulnérables.

→ **Quelles solutions pour les acteurs de la pêche et de l'agriculture ?**

Le Plan Chlordécone prévoit un accompagnement spécifique pour les filières agricoles.

- **Des analyses de sols gratuites et des conseils sont proposés à tous les agriculteurs.**

D'autre part plus de 300 éleveurs de bovins impactés ont été accompagnés techniquement depuis 2021 pour sécuriser leur production à partir d'un diagnostic et d'un plan de sécurisation et d'une aide matérielle adaptée.

- En outre, depuis le 1^{er} janvier 2024, les éleveurs bénéficient d'une aide financière de 160 à 200 euros par animal abattu.

Début 2024, plus de 100 dossiers ont été aidés.

- Pour la filière pêche, une aide financière est en place depuis 2022.

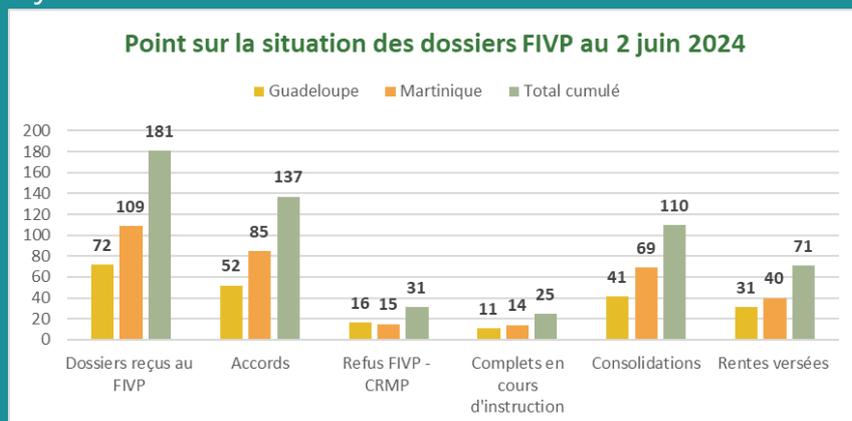
Simplifiée depuis le début 2024, ce dispositif a vu son nombre de bénéficiaires passer de 400 à 800. Il sera prolongé jusqu'en 2027.

- Pour mieux prendre en charge la santé des travailleurs agricoles, **1 000 dosages de chlordéconémie ont été réalisés gratuitement dans les exploitations agricoles volontaires** pendant les heures de travail en Martinique.

D'autre part,

- Les travailleurs agricoles peuvent désormais être orientés vers les deux centres Régionaux de Pathologies Professionnelles et Environnementales (CRPPE) qui offrent des consultations spécialisées, des recommandations et des orientations, si nécessaire, vers une prise en charge et un suivi médical.
- Le déploiement du Fonds d'indemnisation des victimes de pesticides (FIVP) est opérationnel et son accès est facilité via la création d'un tableau de pathologies professionnelles favorisant largement la reconnaissance du cancer de la prostate comme maladie d'origine professionnelle liée à une exposition aux pesticides (dont la chlordécone), depuis fin 2021.

Début juin 2024, sur 181 dossiers complets reçus, 25 sont en cours d'instruction, 137 accords ont été prononcés, 110 dossiers ont été consolidés et 84 indemnisations ont été versées sous forme d'une rente à vie pour les travailleurs ou exploitants et d'un capital pour les enfants. Les victimes peuvent bénéficier gratuitement de l'aide de l'association Phyto-victimes dans leurs démarches.





INTENSIFIER LA RECHERCHE POUR SUPPRIMER LE RISQUE CHLORDÉCONE

- Une large communauté scientifique est mobilisée dans la lutte contre la chlordécone.

Elle est animée par deux instances : le Comité de pilotage scientifique national (CPSN) et la Coordination locale de la recherche sur la chlordécone (CLOReCA).

De nombreux travaux de recherche sont engagés dans de nombreux domaines : la dépollution des sols, l'impact de la chlordécone sur la santé des femmes, des enfants et des travailleurs agricoles ou sur certains cancers.

Où en est-on en termes de dépollution des sols ?

Il n'existe pas de solution opérationnelle à ce jour pour dépolluer les sols. **Trois voies différentes sont étudiées depuis 2010 : la séquestration, la dégradation et la phytoremédiation.** Des travaux scientifiques sont engagés par des équipes de recherche financées par la Stratégie Chlordécone dotées de plus de 4 M€. Si certaines pistes sont prometteuses en laboratoire, elles n'ont pas encore fait leurs preuves in situ et à grande échelle. Par ailleurs, l'évaluation de la toxicité des produits de dégradation de la chlordécone mérite d'être poursuivie. **Sans attendre, il existe des solutions pour produire des aliments sains y compris sur sols contaminés,** car tous les sols ne sont pas contaminés et toutes les productions ne sont pas sensibles à la chlordécone.

- Les crédits mobilisés pour la recherche ont été renforcés.

En 2022, un appel à projets dédié à la chlordécone a été lancé par l'Agence nationale de la recherche (ANR), en partenariat avec la région Guadeloupe et la Collectivité Territoriale de Martinique, avec une enveloppe de 5,5 M€ dont 4,5 M€ de l'ANR. **D'autre part l'effort sur la recherche et l'innovation sera doublé à horizon 2030,** dans tous les domaines, notamment sur la santé des femmes et des enfants, la dépollution des sols et l'expérimentation en grandeur nature des découvertes des chercheurs.



ET DEMAIN ?

Compte tenu de la nature persistante de la molécule chlordécone et de l'étendue de l'exposition en Martinique et en Guadeloupe, la Stratégie Chlordécone s'inscrit dans la durée. Le chemin qui reste à parcourir pour aller vers le « zéro chlordécone » doit permettre :

- **De faciliter l'accès aux dispositifs existants** à travers la mise en ligne en 2025 d'un site internet de référence, le déploiement de campagnes de communication ciblées.
- **De renforcer les partenariats avec les élus et les associations et autres tiers de confiance** pour « aller vers » les personnes les plus exposées et les plus vulnérables
- **De renforcer la sensibilisation des professionnels de santé** sur la chlordéconémie et le Fond d'indemnisation des victimes de pesticides
- **D'accentuer le nombre de bénéficiaires de la chlordéconémie et de renforcer le parcours d'accompagnement pour les publics cibles** pour les usagers surexposés et vulnérables dont les travailleurs agricoles, les femmes et les enfants.
- **De renforcer les infrastructures des territoires**, avec l'ouverture en 2024 de nouveaux locaux pour les Centres Régionaux de Pathologies Professionnelles et Environnementales au Centre Hospitalier Universitaire de Martinique.
- **De poursuivre la structuration d'une plate-forme analytique au niveau local.**
- **De déployer des aides au renouvellement des flottes** des navires de pêche par les collectivités locales.
- **De renforcer le dispositif des jardins familiaux (JAFA)** en Martinique.
- **D'accentuer les actions autour de la traçabilité des produits**, en lien avec les partenaires locaux, pour mieux informer les consommateurs et valoriser l'engagement des producteurs.
- **De renforcer, grâce au doublement du budget de recherche, les travaux sur la dépollution des sols, la santé de la femme et de porter un nouvel appel à projet ANR dédié à la chlordécone** avant 2027.
- **De multiplier les rencontres de médiation scientifique**